RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Infolettre

OCTOBRE 2026

Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE – AUJOURD'HUI –

Massif de Fontainebleau

La saison de chasse à tir a débuté

Chaque année, l'ONF organise la chasse dans les forêts domaniales de Fontainebleau, des Trois-Pignons et de la Commanderie. Sans prédateurs naturels, la chasse est le seul moyen de réguler les populations de cerfs, chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt.



Abroutissement par le chevreuil du bourgeon terminal d'un plant de chêne

Dans l'élaboration de ce calendrier, l'ONF a pris en compte les restrictions de fréquentation définies par l'arrêté préfectoral consécutif aux incendies de l'été 2026. Ainsi, aucune action de chasse dédiée à la régulation des ongulés n'est programmée dans les zones interdites au public, correspondant à la zone incendiée et à la zone tampon.

Comme chaque année dans les forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons, la chasse à tir se déroulera les **lundis, jeudis et quelques vendredis à partir du 12 octobre 2026 au 15 mars 2027.**

Elle **s'organise selon 2 zones** (cf. carte au verso) :
> partie périphérique (environ 13 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
> partie centrale (environ 8 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse, sous la conduite d'un responsable de chasse.

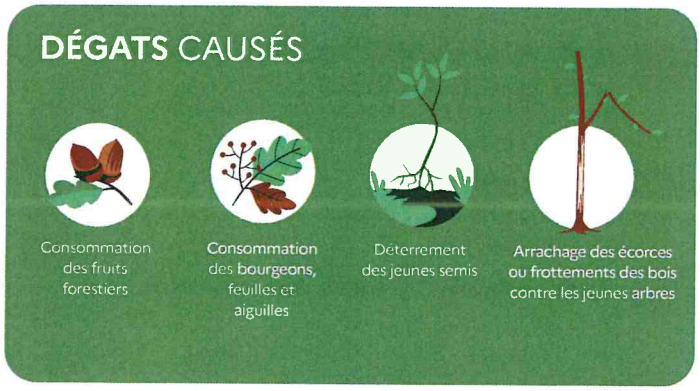
Au sud du massif, la forêt de la Commanderie (2 550 ha) est chassée le **samedi matin d'octobre 2026 à mars 2027.**

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes **partagent le même espace**. L'ONF invite chacun à **être attentif à la signalisation mise en place** les jours de chasse : panneaux et rubalises apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées.

Couvrant un périmètre d'environ 100 ha, une traque dure environ 2 heures, puis se déplace ensuite sur un autre secteur forestier. Les forêts ne sont jamais totalement parcourues, laissant la grande majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

À quoi sert la chasse ?

Le massif de Fontainebleau compte 3 types de grands animaux : cerfs, chevreuils et sangliers. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils et des grands cervidés. Herbivores, ces derniers **consomment les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres.** Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre**, ils **compromettent la régénération de la forêt.**



Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisière, dégâts sur les parcelles agricoles.

Sans régulation, les populations décupleraient rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler.** C'est l'objectif prioritaire, en particulier dans un contexte de changement climatique. Un plan de chasse triennal validé définit le nombre de cerfs et chevreuils à prélever.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

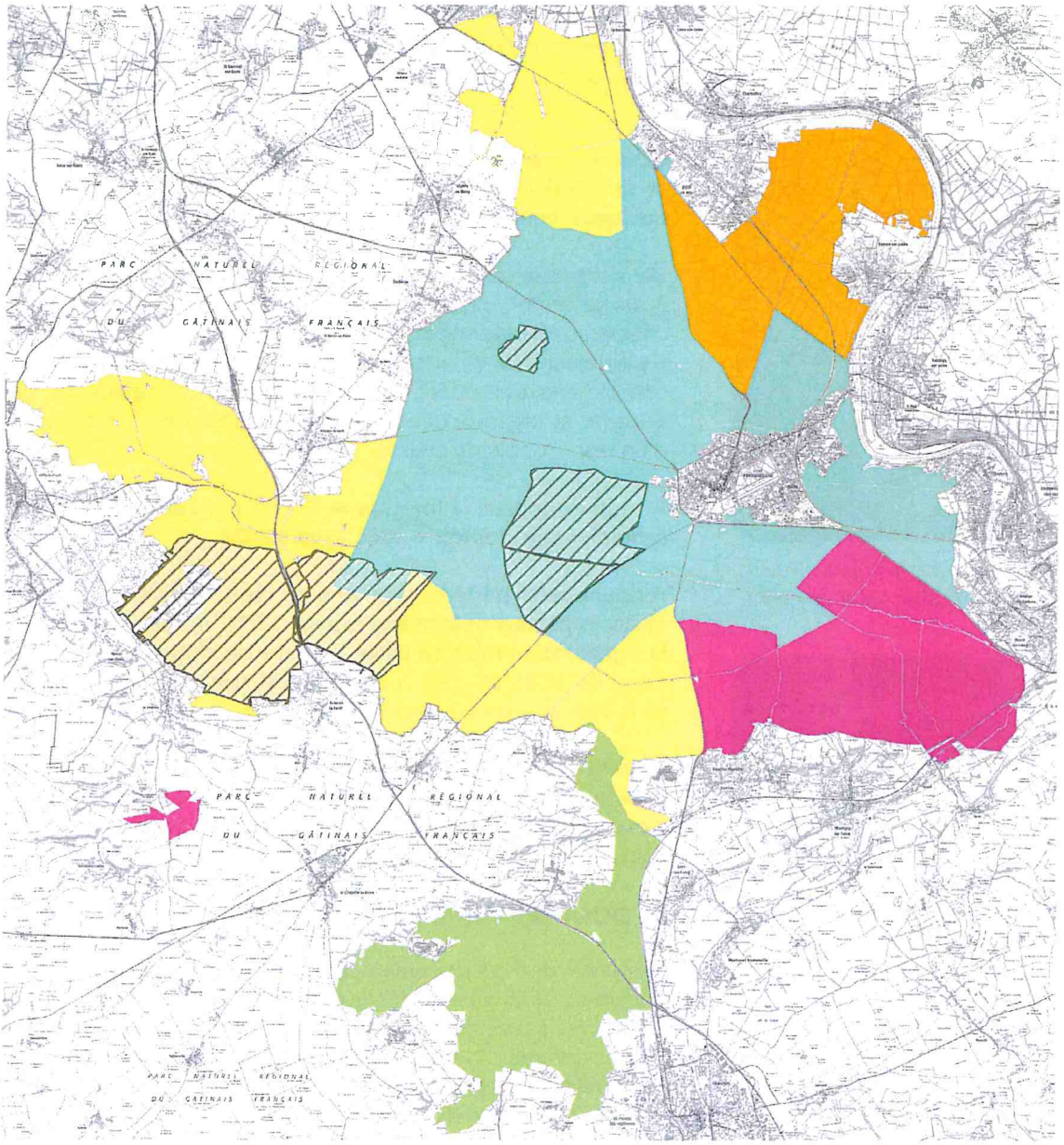
Infolettre

OCTOBRE 2026

Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE _ AUJOURD'HUI _

Massif de Fontainebleau

Calendrier et carte des secteurs concernés par la chasse à tir



Lundi & jeudi *(hors vacances scolaires)*
du 12/10/26 au 25/02/27+ lundi 15/03/27

Lundi
du 02/11/26 au 22/02/27

Vendredi
du 30/10/26 au 26/02/27

Lundi : 16/11/26, 07/12/26, 11 et 18 01/27 et 22/02/27
Jeudi : du 05/11/26 au 25/02/27
(hors 19/11/26, 24/12/26, 31/12/26, 14/01/27, 11 et 18/02/27)

Samedi matin
du 26/09/26 au 27/03/27

Zones interdites d'accès, non chasssées

Agence territoriale Île-de-France Est
217, bis rue Grande
77300 FONTAINEBLEAU
ag.fontainebleau@onf.fr

+ d'informations sur le site internet de l'ONF :
https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

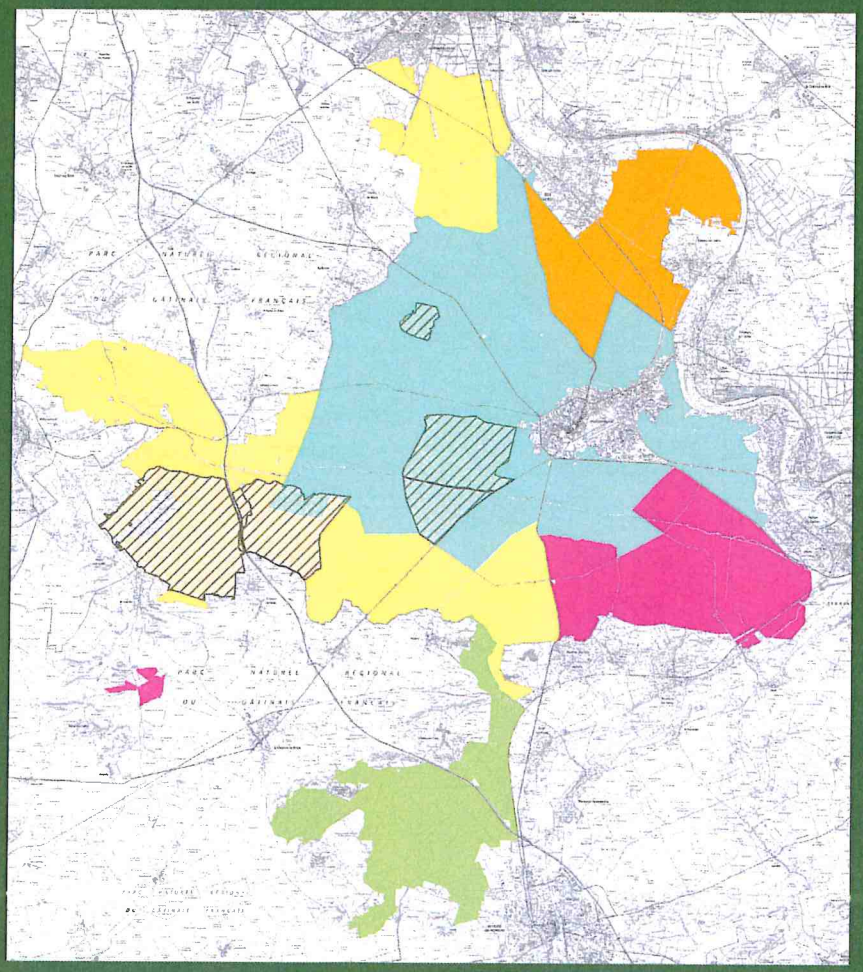
Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE _ AUJOURD'HUI _

LA CHASSE
SUR LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Prudence en forêt

Faute de prédateurs naturels, le nombre de grands mammifères augmente. En consommant les graines et les jeunes semis, ils mettent à mal le renouvellement naturel des forêts. **La chasse, strictement réglementée et sécurisée,** s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Aux dates indiquées, les battues sont susceptibles d'avoir lieu sur une partie des zones chassées. Leur emplacement précis est signalé le jour même par des panneaux « chasse en cours ». Pour votre sécurité, veillez à adapter votre itinéraire.



Des dégats occasionnés à la forêt



CALENDRIER 2026-2027

Zones interdites d'accès, non chassées

Fontainebleau & Trois-Pignons

Lundi & jeudi *(hors vacances scolaires)*
du 12/10/26 au 25/02/27+ lundi 15/03/27

Lundi
du 02/11/26 au 22/02/27

Vendredi
du 30/10/26 au 26/02/27

Lundi : 16/11/26, 07/12/26, 11 et 18/01/27 et 22/02/27
Jeudi : du 05/11/26 au 25/02/27
(hors 19/11/26, 24/12/26, 31/12/26, 14/01/27, 11 et 18/02/27)

La Commanderie

Samedi matin
du 26/09/26 au 27/03/27

Calendrier de chasse disponible sur Onf.fr